

VILLE DE SEDAN



Modification simplifiée
N°2 du P.L.U.

Document graphique du
RÈGLEMENT

Ech. 1/2.000 ème

Quartiers Fond de Givonne,
Fond des Buses
et Pierremont

Planche 3 / 5



Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal du 30 septembre 2024
approuvant la modification simplifiée n°2
du Plan Local d'Urbanisme.

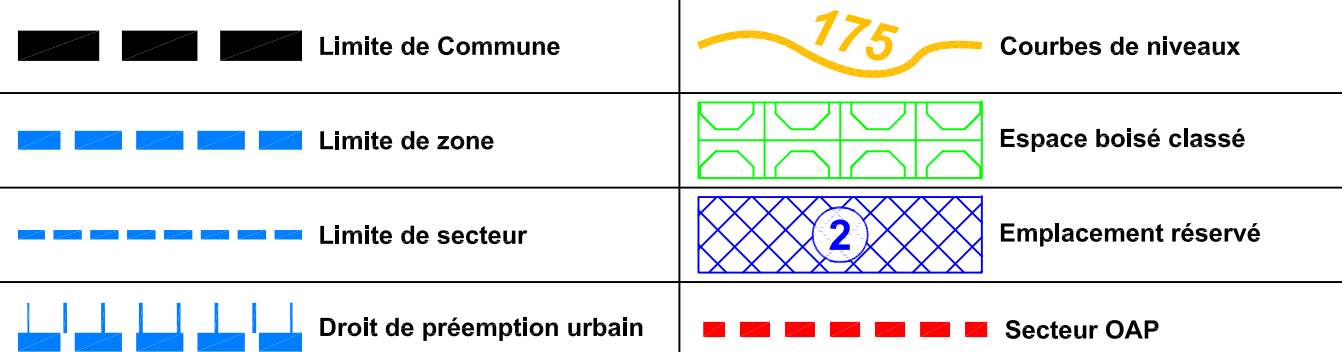


Approuvé le 22 juillet 1980

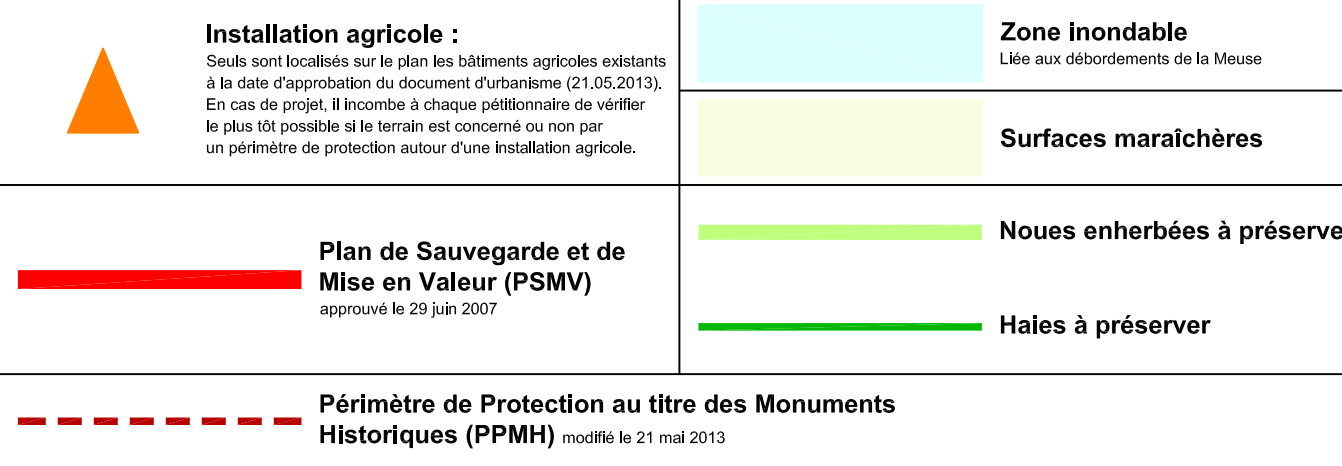
Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :
01.12.1992	04.02.2019 (modif simplifiée n°1)	15.08.2017
21.05.2013	30.09.2024 (modif simplifiée n°2)	22.02.2018
		13.10.2020

Sources : - Fonds de plan : cadastre numérisé par la Communauté de Communes du Pays Sédanois - version 2006
- Mise à jour effectuée par le S.E. Durmay en 2013 sur la base des informations fournies par la commune.
- Report des courbes de niveau selon la carte I.G.N.

LÉGENDE



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N° DE LA RÉSERVE	DÉSIGNATION	BÉNÉFICIAIRE	SUPERFICIE APPROCHÉE
1	Elargissement à 15 mètres du chemin de la Gareine	Ville de Sedan	3 690 m²
4	Aménagement du carrefour entre la rue des Castors et la rue de Bazailles	Ville de Sedan	60 m²
5	Elargissement à 10 mètres de la rue des Castors	Ville de Sedan	330 m²

RAPPEL DÉNOMINATION DES ZONES

UA	Zone Urbaine mixte Centre ancien (hors PSMV) à forte valeur patrimoniale, compris anciens villages de l'enceinte et du Fond de Givonne Secteur comprenant le bâti de la reconstruction
UAa	
UB	Zone Urbaine mixte Extension de l'urbanisation des 15ème et 20ème siècles. Grande diversité des formes urbaines. Extension urbaine correspondant aux secteurs à projets de renouvellement urbain.
UBp	
UBr	Secteurs ANRU Tony Cléro et La Luc
UC	Zone Urbaine mixte Extension périphérique à faible densité ou présente l'habitat individuel. Secteurs où les conditions d'accessibilité ou de desserte sont difficiles
UCb	
1AU	Zone à urbaniser à vocation d'habitat (à court terme)
2AU	Zones à urbaniser à vocation d'habitat (à long terme)
A	Zones Agricoles
Ae	Secteurs bâtis isolés non agricoles
Ar	Secteurs de prairies naturelles ou riches herbacées à préserver en vue de réduire le risque de crues de laves
N	Zones naturelles et forestières
Nf	Secteur de vestiges de forêts des anciennes fortifications
Nj	Secteurs de jardins familiaux
Nc	Secteurs à vocation sportive et loisirs

